

Paru dans :
Marie-Claude Le Bot, Martine Schuwer, Elisabeth Richard (sous la dir. de) :
La reformulation. Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives.
Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 155-168.

REFORMULATIONS RÉPARATRICES À L'ORAL

Denis Apothéloz

Introduction

L'analyse des faits de reformulation tels qu'ils se présentent dans l'oral conversationnel ordinaire pose des problèmes méthodologiques particuliers. Ce type de données présente en effet des caractéristiques propres, liées au fait que l'oral conversationnel est une situation de continuelle improvisation dans laquelle les programmes syntaxiques, et plus largement syntagmatiques voire discursifs, sont conçus au fur et à mesure de leur formulation, leur mise en œuvre étant de surcroît exposées aux multiples aléas de la situation d'interaction. De fait, l'oral conversationnel est fondamentalement une situation de brouillon en continu, dans laquelle le *travail sur la formulation* laisse une multitude de traces : lexèmes ou syntagmes laissés inachevés (bribes, amorces), recherche lexicale produisant un « piétinement », hésitations et bafouillages divers, parenthèses à rallonges, corrections après coup et autres repentirs, etc. Ces phénomènes intéressent la problématique de la reformulation dans la mesure où ils produisent presque mécaniquement une activité de reformulation. C'est ce type d'activité qui va me retenir ici, sous l'appellation générale de *reformulation réparatrice*.

Cet article comporte deux sections. Dans la première, on pointera quelques phénomènes généraux relatifs à l'activité de reformulation en contexte de réparation et on montrera que les reformulations réparatrices, au sens où on l'entend ici, présentent des caractéristiques tout à fait spécifiques, irréductibles à une conception purement sémantique ou paraphrastique de la reformulation. Dans une seconde section, on abordera un problème en partie méthodologique qui est le suivant : en contexte de réparation, l'activité de reformulation conduit à la production de séquences dont l'analyse, notamment syntaxique, pose des difficultés particulières, difficultés qui sont liées à l'interprétation des traces linguistiques laissées par le

travail sur la formulation. Des exemples illustrant ce problème nous amèneront à établir une distinction qui se veut à la fois conceptuelle et méthodologique.

Je tiens à préciser que les réflexions et analyses qui suivent n'auraient certainement pas vu le jour si elles n'étaient fécondées par quelques travaux pionniers des années 80, en particulier ceux d'E. Gülich & T. Kotschi (1987) et de M.-M. de Gaulmyn (1987a et b).

1. L'activité de reformulation en contexte de réparation

Commençons par examiner quelques exemples illustrant le type de phénomène qui sera étudié ici¹.

- (1) A: depuis quand existe la périurale\.. depuis longtemps/ ou c'est récent\
B: oh depuis euh... depuis que. le temps qu= ça existe/ je peux pas t= dire/ mais: nous qu'elle existe chez nous/ depuis que:... oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant/ (Gars, Nikoul)
- (2) le parlement slovaque/ °après deux jours de débat/° ce parlement poursuit ses travaux/ et [...] (radio)
- (3) j'ai pas/ eu d'enfance tu comprends\ moi mes cadeaux/ c'est des pou- on m= donne des poupées\ encore aujourd'hui\.. et des peluches\ (Prof. de danse, p. 5)
- (4) et puis euh les les deux autres amis le journaliste et l'avocat ont senti + on a on a senti dans le film que en fait c'était l'heure de leur vengeance (in : Cappeau 1999: 234)

Donnons tout d'abord une description factuelle de chacun de ces exemples. Dans (1), c'est surtout le tour de B qui m'intéresse. Le tour de A comporte lui aussi une reformulation, consistant à répéter une question partielle (*depuis quand existe la périurale*) sous la forme d'une alternative de deux questions totales (*depuis longtemps/ ou c'est récent*), mais cette reformulation ne présente pas de caractère réparateur – il s'agit plutôt d'une spécification. La réponse de B commence par deux amorçages immédiatement abandonnés : *oh depuis euh... depuis que*. Ces bribes de constructions sont remplacées par un tout autre programme syntagmatique consistant en une sorte de double construction segmentée : *le temps qu= ça existe/ je peux pas t= dire/*, et *mais: nous qu'elle existe chez nous/ [...] oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant/*. La partie rhématique de la deuxième construction segmentée comporte elle-même une brève (*depuis que:...*) reformulée (*oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant/*). On observe par ailleurs que la réponse dans son ensemble reformule la question en dissociant cette dernière en deux sous-questions (*depuis quand ça existe* VS

¹ Le lecteur trouvera en fin d'article, avant les références bibliographiques, une liste des principales conventions de transcription adoptées dans les exemples.

depuis quand ça existe chez nous). Au total, on constate que pratiquement tout dans cette réponse tient de la reformulation.

Dans (2), un premier amorçage de formulation (*le parlement slovaque*) est interrompu par une insertion à caractère parenthétique (le signe ‘°’ indique un décrochement prosodique caractéristique d’une énonciation parenthétique). Ce statut interruptif paraît confirmé par la répétition, mais sous la forme d’un SN démonstratif anaphorique, du SN initial. Suit la construction complète.

Dans (3), il y a interruption dans la formulation du segment droit d’une pseudo-clivée (dont la formulation complète pourrait être *moi mes cadeaux c’est des poupées*). C’est vraisemblablement le contenu de ce segment qui est reformulé et expansé ensuite (*on m= donne des poupées\ encore aujourd’hui\.. et des peluches*). Notons que cette reformulation revient, de fait, à remplacer une construction pseudo-clivée (*moi mes cadeaux/ c’est des poupées*) par une construction de type *nominativus pendens* (*moi mes cadeaux/ on m= donne des poupées*). Les indications prosodiques (la descente sur un registre bas pour *poupée* puis ultra-bas pour *aujourd’hui*, ainsi que le silence qui suit *aujourd’hui*) incitent à interpréter *et des peluches* comme une sorte de rajout après coup (épexégèse).

Dans (4), il y a interruption d’une construction après amorçage de la partie prédicative (*ont senti*), puis reformulation du « projet sémantique » sous une forme apparemment complète sur le plan syntaxique (*on a on a senti dans le film que en fait c’était l’heure de leur vengeance*). Cependant, le pronom (*leur*) porte à interpréter ce tout syntaxique comme la séquence propositionnelle d’une construction segmentée du type dislocation à gauche, reconstituable comme : *les deux autres amis le journaliste et l’avocat on a on a senti dans le film que en fait c’était l’heure de leur vengeance*. A noter également ici, toujours au chapitre des reformulations, qu’il est possible que la séquence *le journaliste et l’avocat* soit une reformulation de *les deux autres amis* (selon qu’il est question de deux ou de quatre personnes).

Je voudrais retenir de ces descriptions les observations suivantes :

1. Dans les reformulations réparatrices, ce qui est reformulé c’est moins un contenu sémantique (d’ailleurs souvent difficilement prévisible) qu’une construction. Ce qui est « réparé » et donc amendé, c’est en fait la plupart du temps le choix d’un pattern syntaxique, et parfois immédiatement après son amorçage, comme dans (1).

2. Ces reformulations d’un pattern syntaxique dans un autre pattern syntaxique donnent lieu parfois à un recyclage de constituants. J’entends ici par *recyclage* le fait de réutiliser dans la séquence reformulante, sans le réitérer, un constituant de la séquence reformulée. De sorte

que ce constituant, selon qu'on le regarde du point de vue de la séquence reformulée ou de la séquence reformulante, n'a pas nécessairement le même statut ni la même fonction syntaxique (c'est une expression « pivot »). Ce phénomène peut être observé dans les exemples (3) et (4). Dans (3), on a ainsi successivement les deux constructions (3a) et (3b), (3b) étant en quelque sorte substitué à (3a), avec recyclage de *moi mes cadeaux*.

N.B.– Je note entre parenthèses les séquences extrapolées, soit qu'elles n'aient pas du tout été produites, comme dans (3a), soit qu'elles existent dans la construction en cours par recyclage, comme dans (3b)².

- (3a) moi mes cadeaux c'est des pou-(pées encore aujourd'hui)
(3b) (moi mes cadeaux) on m= donne des poupées encore aujourd'hui

Parce qu'elle n'est pas répétée dans la reformulation, la séquence *moi mes cadeaux* a successivement deux statuts différents. Elle est tout d'abord (cf. 3a) le constituant gauche d'une pseudo-clivée, donc un constituant comportant une expression référentielle à valeur attributive au sens de Donnellan (1966), en attente d'une prédication particulière consistant à identifier cette valeur à un référent (c'est précisément cette prédication qui est interrompue). Cette même séquence devient ensuite, une fois recyclée (cf. 3b), un constituant détaché à gauche n'ayant avec ce qui le suit qu'un rapport sémantique mais aucun lien syntaxique (*nominativus pendens*)³.

Dans (4) on a les deux constructions suivantes :

- (4a) les deux autres amis le journaliste et l'avocat ont senti (que en fait c'était l'heure de leur vengeance)
(4b) (les deux autres amis le journaliste et l'avocat) on a senti dans le film que en fait c'était l'heure de leur vengeance

La séquence *les deux autres amis le journaliste et l'avocat* a successivement le statut de sujet syntaxique dans une construction syntaxiquement « liée » ; puis le statut de constituant détaché à gauche (à la fonction syntaxique incertaine, compte tenu de la complétude

² Je m'inspire des présentations « en grille » de Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 214 sqq). Mais je note entre parenthèses les séquences qui sont héritées par la nouvelle construction mais non répétées, comme *moi mes cadeaux* dans (3b), pour souligner qu'il s'agit d'une reconstruction interprétative, donc nécessairement conjecturale.

³ Autre extrapolation possible : que la construction reformulative visée soit : *moi on me donne des poupées*. – Dans Apothéloz & Zay (1999 et 2003), nous avons appelé *syllapse syntagmatique* ce type de recyclage, pour bien souligner le fait qu'une même occurrence se voit successivement attribuer deux statuts syntagmatiques distincts. Le choix de qualifier de *syntagmatique* plutôt que de *syntaxique* ce type de syllapse est dicté par la volonté de ne pas préjuger sur le type de combinatoire concerné (microsyntaxique ou macrosyntaxique). Ainsi, dans les constructions reformulées de (3b) et (4b), le lien qu'il y a entre le constituant gauche et la proposition qui le suit est typiquement macrosyntaxique. Il relève de la syntagmatique des énonciations langagières et non de la syntaxe de rection. Sur cette distinction, voir Berrendonner (2002).

syntactique de la proposition qui suit). A la différence de (3) il y a ici abandon d'une construction syntaxiquement liée au profit d'une construction segmentée (type dislocation à gauche). Dans (3) les deux constructions impliquées sont des constructions segmentées.

3. Dans la perspective d'une praxéologie de la parole orale, on ne peut manquer de s'interroger sur les causes des phénomènes que nous venons d'observer et se demander, par exemple, quelles peuvent être les causes de l'abandon d'une formulation. Il y a assurément une étiologie des abandons de formulation et des reformulations réparatrices. En étudiant une collection importante d'exemples on s'aperçoit que les séquences parenthétiques, les digressions longues, les piétinements sur le lexique, les chevauchements de tour de parole, sont autant de terrains favorables à l'abandon d'une construction et donc très souvent à la production d'une reformulation (cf. par exemple Auer 2005). Dans (5), le mécanisme de la reformulation réparatrice paraît provoqué par l'énoncé parenthétique (signalé en italiques) :

- (5) mais dans les sociétés ouvertes dans dans le capitalisme où nous sommes. on ne peut pas savoir si: euh: à l'assemblée générale extraordinaire le projet présenté par le conseil d'administration *puisque c'est le conseil d'administration de la société anonyme qui. prép- qui convoque l'assemblée des actionnaires* bon ben le projet euh: présenté par le conseil d'adminis- de d'administration dans: son rapport à l'assemblée générale des actionnaires on ne peut pas savoir s'il obtiendra la majorité requise (Gars, Castag)

On observera qu'ici, il y a répétition du segment à *l'assemblée générale extraordinaire le projet présenté par le conseil d'administration* (sous la forme *le projet euh présenté par le conseil d'administration dans son rapport à l'assemblée générale des actionnaires*), si bien qu'on n'a pas le phénomène de recyclage repéré dans (3) et (4).

Cela dit, la notion même de parenthèse, comme beaucoup de notions forgées à partir de données normées et planifiées, peut elle-même être difficile à mettre en œuvre, s'agissant d'oral ordinaire. Voir par exemple l'extrait suivant :

- (6) l'expérience que j'ai faite c'est aussi de me dire . euh: ... bon parce que là j'ai refait une formation d'infirmière\ .. et j'ai fait un stage à Berne/ ((aspiration)) (pis) je me disais <ok> ((accompagné d'un claquement de doigts)) je suis à Berne c'est moi qui offre un service c'est moi qui parle en allemand\ (Corpus FNRS. In : G. Müller, 2006)⁴

Cet extrait commence par l'amorce d'une pseudo-clivée (*l'expérience que j'ai faite c'est aussi de me dire*), interrompue au cours de la phase de la prédication identificative (*c'est aussi de me dire*). Puis le locuteur s'engage dans la formulation d'informations d'arrière-plan, ici typiquement introduites par *bon parce que* (informations sans doute nécessaires pour

⁴ Le soulignement note une prononciation emphatique.

conférer toute sa pertinence à ce qu'il s'apprêtait à dire). Mais ce « sous-programme » discursif le conduit, du point de vue du contenu, à rejoindre le projet sémantique initial (cf. *pis je me disais*) et à le reformuler, cette fois-ci dans son intégralité⁵. Au total la pseudo-clivée est, en tant que pattern syntaxique, abandonnée, et ce qui apparaissait initialement comme parenthétique est devenu discours de premier-plan !

Cet exemple montre que parmi les causes possibles, il y a également tout ce qui concerne le projet sémantique dont l'énonciation est le support. C'est peut-être le cas aussi dans (3). Dans cet exemple, la séquence reformulante supprime en effet une équivoque sémantique de la séquence reformulée : *moi mes cadeaux c'est des poupées* peut signifier « je reçois des poupées » ou « je donne des poupées » ; or cette équivoque est résolue par la reformulation *moi mes cadeaux on me donne des poupées*. Il est donc possible que l'abandon de la formulation initiale soit dû ici à un écart, perçu par le locuteur, entre son projet sémantique et les interprétations auxquelles pouvaient donner lieu la formulation en cours.

Mais l'abandon d'une formulation peut avoir pour origine des événements purement interactionnels. Une observation qui a été faite depuis assez longtemps déjà par les ethnométhodologues (cf. notamment Goodwin 1981) est que les interruptions de constructions coïncident parfois avec une baisse de l'attention de l'auditeur. L'interruption-reformulation serait ainsi une sorte de ressource comportementale pour réactiver l'attention du partenaire. Elle permettrait de réparer non pas une structure linguistique, mais une baisse momentanée de la « synchronisation interactionnelle ».

4. Revenons sur l'exemple (2), reproduit ci-dessous pour des raisons de commodité.

(2) le parlement slovaque/ °après deux jours de débat/° ce parlement poursuit ses travaux/ et [...](radio)

Cette séquence apparemment simple présente un phénomène particulier qui est le suivant : la reformulation *ce parlement poursuit ses travaux*, assurément complète et autonome syntaxiquement, comporte cependant une anaphore (*ce parlement*) qui, elle, n'est interprétable que si la construction abandonnée a été mémorisée. On ne peut donc pas dire ici que la reformulation efface la construction interrompue et se substitue à elle⁶. Cette substitution – si substitution il y a – n'est en réalité que syntaxique. Sur le plan sémantique, ou interprétatif, la séquence reformulative dépend dans (2) d'une expression figurant dans la

⁵ Sur cette conception des parenthèses, voir Zay (1995).

⁶ Alors que formellement, après une interruption, la répétition, par opposition à la continuation sans répétition, est un indice d'effacement ou d'annulation de la séquence répétée.

construction abandonnée (*le parlement slovaque*), dont l'effet sur la mémoire discursive est ainsi rentabilisé. Il y a donc, dans cet exemple, un écart entre le donné séquentiel et syntagmatique, et ce qui se passe au niveau de la construction du sens. Une représentation « en grille », comme celle qui a été utilisée pour (3)-(5), donnerait donc ici une image inexacte de ce qui s'est passé :

- | | | |
|------|------------------------|------------------------------|
| (2a) | le parlement slovaque/ | °après deux jours de débat/° |
| (2b) | ce parlement | poursuit ses travaux/ |

C'est là l'une des limites de ce type de représentation, inapte à rendre compte des formulations dans lesquelles il y a absence d'alignement entre les formes produites et l'évolution de la mémoire discursive. Voici un autre exemple présentant ce même phénomène d'absence d'alignement :

- (7) est-ce que la situation qui prévaut dans ce pays dont vous avez dit qu'il avait des engagements, qu'il était quand même lié à la France historiquement, est-ce que ça ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française aujourd'hui et au-delà à une sorte d'impuissance européenne (in : Léon 1999 : 50)

On observe successivement ici : une amorce de question totale (*est-ce que la situation qui prévaut dans ce pays*), provisoirement interrompue par une P relative parenthétique comportant elle-même deux P complétives de discours rapporté, puis une reprise du programme principal (*est-ce que ça ne renvoie pas...*). Cette reprise est signalée par la répétition du marqueur de question totale (*est-ce que*). Mais le sujet syntaxique est, cette fois-ci, un pronom démonstratif anaphorique (*ça*), pointant sur la même valeur référentielle que le SN *la situation qui prévaut dans ce pays*⁷. D'où, comme dans (2), d'une part (sur le plan des formes produites), un effet d'annulation-substitution ; mais d'autre part (sur le plan sémantique), une prise en compte mémorielle, *i.e.* interprétative, de la séquence interrompue.

Il y a cependant une différence entre (2) et (7). Dans (2), il n'est pas possible de reconstituer à partir de la reformulation un tout grammatical intégrant le SN initial : *le parlement slovaque ce parlement poursuit ses travaux* n'est pas un tout grammatical et ne peut être interprété que comme un piétinement. Tandis que dans (7), il est possible d'intégrer le SN initial à la reformulation : (7a) ou (7b), deux reconstructions possibles, sont des tous grammaticaux actualisant un pattern syntagmatique répertorié depuis longtemps (une dislocation à gauche).

⁷ Valeur probablement enrichie des informations données dans la relative parenthétique !

- (7a) est-ce que la situation qui prévaut dans ce pays ça ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française...
- (7b) la situation qui prévaut dans ce pays est-ce que ça ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française...

Cela dit rien ne permet d'affirmer avec certitude que (7a) ou (7b) sont bien issus de la grammaire du locuteur. Ce qui nous conduit au deuxième volet de cet article.

2. Construction *VS* configuration

L'analyse des reformulations en contexte de réparation est en effet confrontée à un problème en partie méthodologique, lié à l'interprétation des traces que laisse le travail sur la formulation.

2.1. Un premier exemple

Soit l'extrait suivant :

- (8) Meret Oppenheim c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation (oral radio, 1993, noté sans aucune information prosodique)

Je voudrais montrer qu'il y a plusieurs analyses possibles de ce bref extrait. Par « analyses », j'entends ici à la fois des interprétations et des hypothèses sur ce qui peut « s'être passé », comme événements intervenant au cours de la formulation, pour que ce genre de séquence (ou de trace linguistique) soit finalement produite.

Je vois ici au moins deux analyses possibles :

Première analyse. – On peut voir dans cette formulation un « incident » de la mise en discours, comme dans les exemples précédents, avec une construction interrompue et abandonnée au profit d'une autre. Plus exactement, le locuteur aurait tout d'abord programmé une construction de type :

- (8a) Meret Oppenheim c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à...

dont on pourrait extrapoler la suite par exemple ainsi : *ont eu de la peine à classer, caractériser*, etc. Mais il aurait interrompu sa formulation après *que*, pour lui préférer un autre programme, du type :

- (8b) Meret Oppenheim, les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation

Toutefois cet autre programme aurait été produit sans répéter le SN initial *Meret Oppenheim*. Déjà produit pour la première construction, ce SN serait simplement recyclé dans la nouvelle construction sans être répliqué (d'où syllepse). La séquence *les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation* annulerait ainsi le syntagme interrompu *c'est quelqu'un que*, et brancherait immédiatement à la suite de *Meret Oppenheim*. Soit schématiquement :

- (8a) Meret Oppenheim c'est quelqu'un que-
 (8b) (Meret Oppenheim) les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation

A noter que dans la construction abandonnée (8a), *Meret Oppenheim* a le statut d'un SN détaché à gauche et repris pronominalement comme sujet dans une construction attributive (*c'est quelqu'un que-*). Tandis que dans la construction reformulative (8b), il a le statut d'un SN détaché à gauche, repris également par un pronom ; mais ce dernier a la fonction d'un SPrép dans une construction qui n'est plus attributive. Observons que ce changement de programme syntaxique s'explique peut-être ici par une impasse lexicale (*c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à...* (*catégoriser ? classer ? placer dans un courant ?*)).

Deuxième analyse. – Cependant on peut également voir dans (8) une construction attributive tout à fait ordinaire, sans aucun incident de formulation, mais comportant une P relative non standard sur le plan de la morphosyntaxe. Il s'agirait en l'occurrence d'une P relative avec décumul du pronom relatif (au sens de Guiraud 1966). C'est-à-dire que le dispositif relatif normalement attendu à *qui* (forme synthétique) serait décomposé, « décumulé » en un complémenteur *que* et un pronom datif à *lui* :

quelqu'un à *qui* les critiques d'art ont eu de la peine à trouver une orientation

devenant

quelqu'un *que* les critiques d'art ont eu de la peine à *lui* trouver une orientation.

Selon cette interprétation on a la construction attributive :

- (8c) Meret Oppenheim c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation

Ce genre de P relative est bien connu des spécialistes de l'oral. Il fait partie de la grammaire de nombreux sujets parlants. On en trouve d'ailleurs sporadiquement dans des écrits supposés normés. Comme dans ce texte publicitaire trouvé dans le *Monde* :

- (9) Canon souhaite aux entreprises plein d'idées nouvelles pour réussir en 1994. Des idées *que* les copieurs Canon contribueront à illustrer, à présenter, à diffuser, à mettre en couleur, à dupliquer, à relier, à agrandir, à nuancer, à faire partager, à réaliser, à trier, à créer, à assurer *leurs* succès en toute tranquillité. (*Le Monde*, 31.12.1993)

On a ici le décumul de *dont* (*dont les copieurs Canon contribueront à assurer les succès*) en *que...leurs* (*que les copieurs Canon contribueront à assurer leurs succès*). Ici le phénomène est clairement dû au verbe *assurer*, qui ne se construit pas comme les verbes qui le précèdent et avec lesquels il est pourtant mis en coordination (c'est l'anacoluthie de la tradition rhétorique).

La possibilité d'une double interprétation de (8) est donc étroitement liée à un fait variationnel touchant la morphosyntaxe des P relatives en français.

2.2. Conséquences

Au plan méthodologique, le problème que pose un cas comme (8) est le suivant : si aucun indice supplémentaire, notamment prosodique, ne donne au linguiste les moyens de trancher entre les deux interprétations décrites, il est impossible de déterminer si cette séquence résulte d'un incident de formulation ou si elle a été produite normalement par la grammaire du sujet parlant (peu importe ici, cela va sans dire, que cette grammaire soit « standard » ou « non standard »). L'expérience montre d'ailleurs que dans des cas similaires, même si on dispose de données prosodiques fines, il n'est pas toujours possible de trancher entre les interprétations en concurrence.

Ce genre de problème d'analyse, s'agissant d'oral conversationnel, est en fait assez fréquent. Il provient du fait que le travail sur la formulation, naturellement générateur d'incidents de toutes sortes, produit comme traces linguistiques des séquences qui, assez souvent, coïncident fortuitement avec des séquences par ailleurs grammaticales ou grammaticalisées. Mais la construction observée n'est alors qu'un effet de surface du travail sur la formulation.

Je propose de discriminer terminologiquement ces deux situations en appelant **construction** le cas où la forme identifiée est attribuée à la grammaire du sujet parlant, et **configuration** le cas où la forme observée, bien que coïncidant avec quelque chose qui pourrait relever d'une grammaire, est considérée par le linguiste comme un artefact fortuit consécutif au travail sur la formulation, un simple effet de surface en quelque sorte.

La première interprétation de (8) consiste donc à faire l'hypothèse que la P relative avec décumul, de même que l'interprétation attributive de toute la séquence *c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation* n'est qu'un artefact du travail

sur le formulation, et n'est donc qu'une configuration. Dans cette première interprétation, en revanche, on fait l'hypothèse qu'on a successivement deux constructions : la première, attributive, incomplète par interruption (8a) ; et la seconde, type dislocation à gauche, incomplète par recyclage (8b).

La seconde interprétation de (8) consiste à faire l'hypothèse que toute la séquence *c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation* est attributive et constitue, avec l'antéposition du SN *Meret Oppenheim*, une construction. La relative avec décumul est donc une construction également. Toute autre interprétation séquentielle relèverait, dans cette hypothèse, de la configuration⁸.

Observons encore que c'est seulement dans la première interprétation que (8) comporte une reformulation réparatrice. Dans la seconde interprétation, il n'y a ni reformulation ni réparation.

2.3. Deuxième exemple

Soit maintenant l'extrait conversationnel suivant :

- (10) A: alors qu'est-ce que- l'argot/ c'était quoi\ c'était c'était un mélan:ge de de du langage codé du milieu/. avec euh celui du p=tit peuple/
B: ...
A: (qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot)_
B: mm (L. orale-écrite, 2 face A, 108)

Comme pour les exemples précédents, commençons par donner une description à la fois factuelle et syntagmatique. Le locuteur A amorce une question partielle, aussitôt interrompue (*alors qu'est-ce que-*), puis reformule probablement la même question (*l'argot/ c'était quoi*)⁹. Il fait immédiatement suivre cette reformulation d'une deuxième reformulation consistant à transformer la question partielle en question totale, ce qui a pour effet de fermer les options de réponse (*c'était c'était un mélan:ge de de du langage codé du milieu/. avec euh celui du p=tit peuple/*). Suite à une absence de réaction de la part de B, A complète la question qu'il vient de formuler au moyen d'une séquence qui s'apparente à une P relative et est produite avec un contour mélodique signalé comme bas et plat. Ce type de pattern prosodique est caractéristique de toutes sortes de constructions, dont les détachements à droite et les constructions clivées (cf. Apothéloz & Grobet 2005). Dans ce troisième tour de parole,

⁸ Sur cette distinction, voir aussi Apothéloz (à par.).

⁹ Notons au passage que sans indication prosodique, on aurait pu concevoir une autre interprétation de cette séquence, dans laquelle il y aurait une première formulation complète (*qu'est-ce que l'argot*) suivie d'une reformulation elle aussi complète (*c'était quoi*) – ce qui montre l'importance des informations prosodiques dans l'interprétation aussi bien événementielle que syntaxique des transcriptions.

tout se passe comme si A réinterprétait rétrospectivement la question totale syntaxiquement complète (10a) comme la première phase d'une construction clivée de forme *c'est SN qui SV* (10b) :

(10a) c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du petit peuple

(10b) c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du petit peuple qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot

Cette analyse revient à voir dans (10) trois reformulations successives (trois constructions) : (i) la question partielle formulée complètement (*l'argot/ c'était quoi*) et réparant la bribe initiale, (ii) sa reformulation en question totale, et (iii) la construction clivée. La troisième de ces reformulations est évidemment assez particulière, car elle consiste seulement en une opération de recyclage rétrospectif : la séquence *qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot* ne reformule en elle-même rien du tout. Elle n'est reformulative que dans la mesure où elle modifie rétrospectivement le statut syntaxique de la question totale, substituant une construction à une autre. On notera que par rapport aux deux questions initiales, la valeur énonciative de la clivée n'est pas très claire, compte tenu des indices retenus par la transcription et de la réaction de B (est-ce aussi une question ? ou une assertion ?).

Cependant le fait important est que l'analyse qui vient d'être donnée, et qui voit dans cet extrait un incident, repose presque entièrement sur l'interprétation du silence de B, et donc en fin de compte sur un choix du transcripteur. Pourquoi avoir noté une absence de prise de tour ? De fait, ce choix revient à attribuer le silence au territoire de parole de B plutôt qu'à celui de A ! Or cette attribution est décisive par rapport à l'interprétation qui vient d'être donnée. Si ce même silence était attribué à A, il deviendrait une simple « pause » faite par A entre les deux phases d'une construction clivée en cours de formulation. En ce cas, la reformulation qui suit la question partielle *l'argot/ c'était quoi* serait d'emblée une construction clivée, et il n'y aurait plus ni incident, ni réinterprétation rétrospective ni troisième reformulation réparatrice. La question totale syntaxiquement complète de A serait une simple configuration. Au plan de la transcription, cette interprétation correspondrait à quelque chose comme (10c) :

(10c) A: alors qu'est-ce que- l'argot/ c'était quoi\ c'était c'était un mélange de de du langage codé du milieu/. avec euh celui du p=tit peuple/... (qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot)_
B: mm

2.4. Commentaires

Cependant il est raisonnable de penser que la distinction entre construction et configuration n'est pas seulement une distinction de l'analyseur. Les partenaires de l'interaction sont continûment en position d'interprétation des événements conversationnels et manifestent ces interprétations à travers leur propre agir conversationnel. Les problèmes de choix interprétatifs que nous venons de décrire sont donc aussi ceux auxquels sont confrontés les locuteurs¹⁰. Or il n'y a aucune raison pour que ces interprétations soient toujours convergentes. Par exemple dans (10), il est possible que le silence de B soit lié au fait que B a interprété la question totale de A comme la première phase d'une clivée. Son absence de réaction ne ferait alors que respecter le non-achèvement d'une unité de construction du tour, le silence appartenant au territoire de la parole de A. Mais cette interprétation ne correspond pas obligatoirement à ce que A a effectivement produit de son propre point de vue, qui peut être une question totale complète s'achevant sur *du p=tit peuple/* (le silence marquant alors l'allocation du tour de parole à B). En d'autres termes ce qui est configuration pour l'un peut être construction pour l'autre, et vice-versa.

3. Pour conclure

On le voit, l'utilisation de la notion de reformulation, dans l'analyse de données orales, présente des difficultés particulières et nécessite de multiples précautions. Pour l'essentiel ces difficultés sont dues au fait qu'en situation d'interaction conversationnelle, la parole orale présente des caractéristiques formelles qui exposent le linguiste à de multiples biais, et parfois à prendre des vessies pour des lanternes. Le point principal que j'ai voulu exposer dans ce bref article est l'importance qu'il y a à distinguer, parmi les multiples étrangetés syntagmatiques qu'on rencontre dans les données orales, entre celles qui ne sont que des artefacts dus au travail sur la formulation (*i.e.* des « configurations »), et celles qui sont des projections de la (ou *d'une*) grammaire du locuteur (*i.e.* des « constructions ») – quel que soit le statut de cette grammaire au regard de la norme. J'espère avoir montré que cette distinction présente un intérêt méthodologique. Mais elle a également une portée empirique, dans la mesure où elle reflète un problème auquel les interactants eux aussi sont confrontés, puisqu'ils sont eux-mêmes continûment en position d'interprétation des événements interactionnels et langagiers auxquels ils participent. (On peut donc supposer qu'ils sont, du moins dans certaines phases de la conversation, « orientés » vers cette distinction.)

¹⁰ A la différence près que ces derniers les affrontent en temps réel et sans aucun recul analytique possible.

La mise en œuvre de cette distinction nécessite une attention et une expertise particulière dans deux domaines au moins :

(i) la praxéologie de la parole improvisée et des diverses configurations linguistiques qu'elle est susceptible de produire, compte tenu notamment de la prise en compte de la temporalité dans la syntaxe ;

(ii) la grammaire effective des locuteurs (« grammaire de l'oral », « syntaxe de l'oral », etc.), y compris les phénomènes grammaticaux émergents.

Il me semble que certaines des difficultés que rencontrent les linguistes travaillant sur l'oral conversationnel, en particulier les syntacticiens, sont des difficultés à trouver des indices (prosodiques ou comportementaux, notamment) permettant de dire, avec des arguments solides à l'appui, que telle séquence ou telle formulation relève de l'un ou de l'autre des deux statuts empiriques que nous avons distingués.

Conventions de transcription

Les corpus utilisés pour cet article sont de provenances variées et, pour cette raison, n'obéissent pas à des conventions de transcription homogènes. Plusieurs exemples proviennent de corpus transcrits par F. Zay (U. de Genève). Pour l'essentiel les conventions sont cependant les suivantes :

'/' intonème montant, en principe à valeur continuative – '// ' intonème montant vers l'extra-haut – '\ ' intonème descendant, en principe à valeur conclusive – '\\ ' intonème descendant vers l'infra-bas – '(xxx)_ ' mélodie basse et plate sur toute la séquence entre parenthèses – ' . ' ' .. ' ' ... ' pauses (de longueur croissante) – ' : ' ' :: ' ' ::: ' allongements syllabiques (de longueur croissante) – '= ' segment phonologique non prononcé – 'xx-' bribe – '°xxx°' séquence prosodiquement distinguée de son entourage comme parenthétique, par la hauteur, l'intensité, le timbre et/ou la courbe mélodique.

Références

- Apothéloz, Denis (à par.). La parole comme brouillon continu : les reformulations réparatrices à l'oral. In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- Apothéloz, Denis & Zay, Françoise (1999). Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques. *Cahiers de linguistique française* 21, 11-34.
- Apothéloz, Denis & Zay, Françoise (2003). Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale. In : Fernando Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca, 24-30 septembre 2001, Vol. II/1. Tübingen : Niemeyer, 47-59.
- Apothéloz, Denis & Grobet, Anne (2005). Appendices dans le discours : aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques. *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 41, 95-126.
- Auer, Peter (2005). Projection in interaction and projection in grammar. *Text* 25, n° 1, 7-36.
- Bange, Pierre, éd. (1987). *L'analyse des interactions verbales*. Berne : Peter Lang.
- Berrendonner, Alain (2002). Les deux syntaxes. *Verbum* 24, n° 1-2, 23-35.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine, van den Eynde, Karel & Mertens, Piet (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : éd. du CNRS.
- Cappeau, Paul (1999). Apostille sur certains sujets à l'oral. *Faits de langues*, n° 13, 230-234.
- Donnellan, K. (1966). Reference and definite descriptions. *Philosophical Review*, 75, 281-304.
- de Gaulmyn, Marie-Madeleine (1987a). Actes de reformulation et processus de reformulation. In : Bange (1987), pp. 83-98.
- de Gaulmyn, Marie-Madeleine (1987b). Reformulation et planification métadiscursives. In : J. Cosnier & C. Kerbrat-Orecchioni (sous la dir. de), *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 167-198.
- Goodwin, Charles (1981). *Conversational organization : Interaction between speakers and hearers*. New York : Academic Press.
- Gülich, Elisabeth & Kotschi, Thomas (1987). Les actes de reformulation dans la consultation *La Dame de Caluire*. In : Bange (1987), pp. 15-81.
- Guiraud, Pierre (1966). Le système relatif en français populaire. *Langages* 3, 40-48.
- Léon, Jacqueline (1999). *Les entretiens publics en France. Analyse conversationnelle et prosodique*. Paris : CNRS Editions.
- Müller, Gabriele (2006). *Un procédé grammatical dans l'interaction : la pseudo-clivée. Description d'une construction en usage dans le cadre d'une investigation sur l'axe grammaire – interaction sociale*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Zay, Françoise (1995). Note sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses. *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 23, 203-223.